DEPARTEMENT DU VAUCLUSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

Forages de Caudon F1 et F2

PROCEDURE D'AUTORISATION AU TITRE DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

PIECE 4 : APPRÉCIATION SOMMAIRE DES DÉPENSES DE PROTECTION ET DE MISE EN SERVICE

JANVIER 2020

Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon

Chemin de la Boucheyronne
84400 APT

Dossier réf :
15MEN001
Établi par :

SOMMAIRE

1 Préambule 3

2 Estimatif des dépenses 4

2.1 Coûts de mise en place de la protection 4

1 PREAMBULE

Les ouvrages et le raccordement au réseau de distribution étant déjà existant, l'estimation sommaire des dépenses de protection et de mise en service n'est basée dans le cas des ouvrages de Caudon que sur le coût de mise en place de la protection.

2 ESTIMATIF DES DEPENSES

2.1 COUTS DE MISE EN PLACE DE LA PROTECTION

ESTIMATION DES COUTS DE PROTECTION	COUTS HT
Procédure d'autorisation Rapport préalable et Hydrogéologue agréé Dossier code de l'environnement Dossier code de la santé publique et DUP " Enquête - Publicité	 26 000 € 11 900 € 45 000 € 5 000 €
Sous total	***87 900 €***
Mesures pour les Périmètres de Protection immédiate Accès, clôture et portail (165m) Nettoyage du ravin de Caudon Obturation des anciens ouvrages (*4 ?) Mise en place d'un système anti-intrusion Pompage d'essai Diagnostics des ouvrages F1 et F2 Suivi niveau/turbidité	 19 400 € 0 €
Sous total	***19 400 €***
Mesures pour les Périmètres de Protection Rapprochée Indemnisation des agriculteurs à évaluer : enveloppe 50 000 €	 31 500 €
Mesures pour les périmètres de Protection Rapprochée Mise aux normes du dispositif ANC de la Bastide du Bois (condamnation puit perdu/ dispositif d'élimination des effluents) Busage du gué	81 500 €
Sous total	***113 000 €***
Mesures pour les Périmètres de Protection Eloignée Néant	 0 €
TOTAL	***220 300 €***